

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

◆◆◆◆◆◆◆◆

**Réunion du Comité Syndical
du Mercredi 28 Septembre 2022**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1100	21	08 + 1 pouvoir	02	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni **Mercredi 28 Septembre 2022** à 14h30 à BARNEVILLE-CARTERET, salle du pôle nautique, sur convocation du 19 septembre 2022.

Monsieur Alain NAVARRET du SMEL, Président du SMEL, préside la séance.
Secrétaire de séance : Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS.

PRESENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

Monsieur Alain NAVARRET, conseiller départemental, Président du SMEL
Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1^{ère} vice-présidente
M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire
M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux

Délégués des EPCI titulaires

M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président
M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

Délégués des EPCI suppléants

Mme Sophie JULIEN-FARCIS, Communauté de communes de Granville Terre et Mer
M. Hubert LEFEVRE, Communauté d'agglomération le Cotentin

EXCUSES

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados titulaires :

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne
Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances
(pouvoir à Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS)

M. Thierry LETOUZE, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2
M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer
M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton de Granville

Délégués des EPCI titulaires :

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération le Cotentin
M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin
M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes de Granville Terre et Mer
Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin

M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Programme « BATAPO » : système innovant en vue de moderniser la zootechnie des huîtres élevées en poches flottantes suspendues

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du SMEL du 28 septembre 2022 explicité en séance ;

Considérant :

- les sollicitations d'un groupement de professionnels et du Comité Régional de la Conchyliculture Normandie Mer du Nord (CRC NMN) pour le test d'un système innovant de poches à huîtres ;
- les compétences du centre expérimental du SMEL pour accompagner ce programme en terme de pratiques zootechniques courantes ;

Considérant le coût de ce projet évalué à 20 080 € pour le SMEL sur 2 ans, éligible au titre du dispositif de financement « projet pilote » de la Région Normandie à hauteur de 50% ;

Le Comité du SMEL à l'unanimité des membres présents, et après en avoir délibéré :

- **accepte** la participation du SMEL dans la conduite du programme « BATAPO » : système innovant en vue de moderniser la zootechnie des huîtres élevées en poches flottantes suspendues ;
- **autorise** le Président du SMEL à signer les documents inhérents à la réalisation de ce programme (demande de subventions, conventions, contrats, ...)

Pour extrait conforme,

**Le président du SMEL,
Alain NAVARRET**

